



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2019-04-006

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2019

Sommaire

PREFECTURE

41-2019-04-15-004 - Arrêté préfectoral du 15 avril 2019 confiant la suppléance de la directrice de cabinet du préfet de Loir-et-cher à Mme Catherine Fourcherot, sous-préfète de Romorantin-Lanthenay, du du 16 au 18 avril 2019 (1 page)

Page 3

PREFECTURE

41-2019-04-15-004

Arrêté préfectoral du 15 avril 2019 confiant la suppléance de la directrice de cabinet du préfet de Loir-et-cher à Mme Catherine Fourcherot, sous-préfète de Romorantin-Lanthenay, du du 16 au 18 avril 2019

PREFET DE LOIR-ET-CHER

Arrêté préfectoral du 15 AVR. 2019

**confiant à Mme Catherine FOURCHEROT, sous-préfète de l'arrondissement
de Romorantin-Lanthenay
la suppléance de la directrice de cabinet du Préfet de Loir-et-Cher,
du 16 au 18 avril 2019**

Le préfet de Loir-et-Cher,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
Vu le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Jean-Pierre CONDEMINE en qualité de préfet de Loir-et-Cher ;
Vu le décret du 1^{er} août 2017 nommant Mme Catherine FOURCHEROT, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer détachée en qualité de sous-préfète, sous-préfète de Romorantin-Lanthenay ;
Vu le décret du 1^{er} février 2019 portant nomination de Mme Hélène de KERGARIOU, architecte et urbaniste en chef de l'État, détachée en qualité de sous-préfète hors classe, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher ;
Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2019 portant délégation de signature à Mme Hélène de KERGARIOU, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher ;
Considérant la nécessité de prévoir la suppléance de Mme Hélène de KERGARIOU, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher, en congés, du 16 au 18 avril 2019 ;

ARRÊTE :

Article 1 : La suppléance de Mme Hélène de KERGARIOU, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher, est confiée à Mme Catherine FOURCHEROT, sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, du 16 au 18 avril 2019.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à la délégataire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher.

Blois, le 15 AVR. 2019



Le Préfet,


Jean-Pierre CONDEMINE